

Monsieur Tarenne et Mme Durris présentent un diaporama des activités de l'exploitation, pour l'année 2022.

Ce diaporama est diffusé aux membres en guise de compte-rendu.

Questions diverses :

M. Dumaine demande comment est vérifiée la teneur en arsenic.

Les représentants de PSI répondent que les mesures ont été prises, et pour information, la valeur du fond géochimique pour l'arsenic est 44,5 mg/kg, plus élevée que le seuil de référence de l'INRA (25 mg/kg) ou seuil FOREGS (33 mg/kg).

BILAN DREAL :

Le rapport d'inspection est également transmis aux membres en PJ.

Fin de séance à 16h30.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned above the printed name.

Bénédicte MARTINEAU